

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Entité légale / adresse de contact

1329 Meyerside Drive

Canada

Mississauga, ON L5T 1C9

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les Produits Dangereux

Date de révision 16-avr.-2024 Numéro de révision 1.1

# 1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit TMB Peroxidase EIA Sub Kit Solution B

Autres moyens d'identification

9701860, 9701174 Numéro (s) de catalogue

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Siège social Adresse du fabricant

Bio-Rad Laboratories Inc. Bio-Rad Laboratories, Life Science Group Bio-Rad Laboratories (Canada) Ltd. 1000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547 Hercules, California 94547

USA USA

1-800-361-1808 Service technique

support@bio-rad.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence

24 heures sur 24

CHEMTREC Canada:1 (800) 424-9300

# 2. Identification des dangers

# Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A

#### Éléments d'étiquetage

#### Attention

## Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux

HGHS / CF Page 1/9



#### Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

#### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

#### Autres renseignements

# 3. Composition/information sur les ingrédients

## Substance

Non applicable.

#### <u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids	d'enregistrement en	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Hydrogen peroxide	7722-84-1	1 - 2.5	-	

# 4. Premiers soins

### Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

HGHS / CF Page 2/9

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

> pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Ne pas

frotter la partie touchée.

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Contact avec la peau

Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien

administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un

médecin.

Équipement de protection

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de

individuelle pour les intervenants en protection individuelle (voir la section 8).

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure. **Symptômes** 

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à Agents extincteurs appropriés

l'environnement immédiat.

Aucun renseignement disponible. Moyens d'extinction inappropriés

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun connu.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge Aucun. Aucun.

électrostatique

Équipement de protection particulierLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

pour les pompiers

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. **Autres renseignements** 

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Page 3/9 HGHS / CF

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

# 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver

conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Hydrogen peroxide	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm
7722-84-1	TWA: 1.4 mg/m <sup>3</sup>			

#### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou

les vêtements.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide

Aspect solution aqueuse

HGHS / CF Page 4/9

CouleurincoloreOdeurInodore

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun connu

congélation

Point initial d'ébullition et plage 100 °C / 212 °F

d'ébullition

 Point d'éclair
 Aucune donnée disponible
 Aucun connu

 Taux d'évaporation
 Aucune donnée disponible
 Aucun connu

 Inflammabilité
 Aucune donnée disponible
 Aucun connu

 Limites d'inflammabilité dans l'air
 Aucun connu
 Aucun connu

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeurAucune donnée disponibleAucun connuDensité de vapeur relativeAucune donnée disponibleAucun connuDensité relative1.0034Aucun connu

Solubilité dans l'eau Miscible dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvantsAucune donnée disponibleAucun connuCoefficient de partageAucune donnée disponibleAucun connuTempérature d'auto-inflammationAucune donnée disponibleAucun connuTempérature de décompositionAucun connu

Viscosité cinématiqueAucune donnée disponibleAucun connuViscosité dynamiqueAucune donnée disponibleAucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse moléculaire
Teneur en COV
Non applicable
Non applicable
Non applicable

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Aucun renseignement disponible.

**Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

HGHS / CF Page 5/9

causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange Irritant

pour les yeux (sur la base des composants). Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange

Provoque une irritation cutanée (sur la base des composants).

**Ingestion** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une

ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la

diarrhée.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de la toxicité

Aucun renseignement disponible

#### Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

 ETAmél (orale)
 69,370.00 mg/kg

 ETAmél (cutané)
 200,100.00 mg/kg

 ETAmél (inhalation-gaz)
 99,999.00 ppm

 ETAmél
 200.00 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

ETAmél (inhalation-vapeur) 99,999.00 mg/l

### Renseignements sur les

composants

Nom chimique DL50 par voie orale		DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation	
Hydrogen peroxide 7722-84-1	= 1518 mg/kg (Rat)	= 9200 mg/kg ( Rabbit )	= 2000 mg/m³ (Rat) 4 h	

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation** Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une **oculaire** sévère irritation des yeux.

Sulai o

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

To tableda of accepta marque of charque ageneral misera an ingredient commo an earlier egener					
	Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
	Hydrogen peroxide	A3	Group 3	-	-
	7722-84-1				

# Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

HGHS / CF Page 6/9

**Toxicité pour la reproduction**Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sur les organes cibles** Appareil respiratoire, Yeux, Peau.

**Danger par aspiration**Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Hydrogen peroxide	-	LC50: =16.4mg/L (96h,	-	EC50: 18 - 32mg/L (48h,
7722-84-1		Pimephales promelas)		Daphnia magna)
		LC50: 18 - 56mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: 10.0 - 32.0mg/L		
		(96h, Oncorhynchus		
		mvkiss)		

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

# 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

# 14. Informations relatives au transport

**TMD** Non réglementé

**DOT** Non réglementé

MEX Non réglementé

<u>IATA</u> Non réglementé

<u>IMDG</u> Non réglementé

HGHS / CF Page 7/9

# 15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

#### **Inventaires internationaux**

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

# 16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2Inflammabilité 0 Instabilité 0 Propriétés physiques et

chimiques

HMIS Risques pour la santé 2Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Χ

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

### Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale \* Désignation de la peau

### Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)

Organisation mondiale de la Santé

HGHS / CF Page 8/9

Préparée par Laboratoires Bio-Rad, santé et sécurité environnementales.

Date de révision 16-avr.-2024

Note de révision Changements significatifs dans toute la FDS. Examiner toutes les sections.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

HGHS / CF Page 9/9